

A.
REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PORTO-NOVO, le 5 AOUT 1961

 DECRET N° 61- 238 /PR.SGCM.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Constitution de la République du Dahomey ;

VU le Décret N° 111/PR.CAB. du 15 Avril 1961 fixant les attributions des Membres du Gouvernement ;

VU le Décret n° 23/PCM du 14 Février 1959 créant et organisant le Secrétariat Général du Conseil des Ministres ;

Le Conseil des Ministres entendu ;

 É C R Ê T E :

ARTICLE 1er. - Mr. DAGNON Bertrand, Administrateur est nommé Secrétaire Général du Gouvernement en remplacement de Mr. Robert CONSO, Administrateur en Chef titulaire d'un congé administratif.

ARTICLE 2. - Le présent Décret qui aura effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera./.-

Le PRESIDENT de la REPUBLIQUE

AMPLIATIONS :

PR.	15
MINISTRES	12
TRESOR	1
C.F.	1
A.N.	2
S.G.C.M.	4
Intéressés	2
JORD.	1

Hubert MAGA